

2008/8927 - ENSEMBLE IMMOBILIER 08015 – GROUPE SCOLAIRE J. F. KENNEDY – 15, RUE JEAN SARRAZIN – 69008 LYON – DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME POUR LA CREATION D'UNE OUVERTURE SUR LA FAÇADE OUEST DU BATIMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE, LA FERMETURE DU PREAU ET LA REALISATION DE CLOTURES (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Face aux intrusions répétées à l'intérieur du Groupe Scolaire J.F. Kennedy une étude de sécurité a été menée en octobre 2007 et a été présentée à la commission de prévention situationnelle le 22 novembre 2007.

Cette étude fait apparaître plusieurs améliorations possibles concernant la gestion des accès au bâtiment de l'école élémentaire J.F. Kennedy.

Les propositions issues de ce travail ont été validées par cette commission et consistent principalement à réaliser les travaux suivants :

- la création d'un accès principal depuis la rue Jean Sarrazin consistant à réaliser une ouverture au niveau du rez-de-chaussée de la façade Ouest du bâtiment élémentaire et à installer une double porte métallique fonctionnant avec un système d'interphone ;
- l'installation d'un système de fermeture du préau pour supprimer les risques d'intrusions dans ce lieu avec des grilles métalliques relevables pour que le préau garde sa fonction initiale durant le temps scolaire et qu'il puisse être fermé en dehors du temps de présence du public dans l'établissement ;
- la réalisation d'une clôture entre le bâtiment de logements de fonction des instituteurs et le groupe scolaire ;
- la réalisation d'une clôture entre le terrain de sport mitoyen et le bâtiment de l'école élémentaire. »

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

**DELIBERE**

1- Le projet relatif à la création d'une ouverture sur la façade Ouest du bâtiment de l'école élémentaire, la fermeture du préau et la réalisation de clôtures pour le groupe scolaire J.F. Kennedy située 15 rue Jean Sarrazin à Lyon 8<sup>e</sup> est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à solliciter les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. FOURNEL